



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de novembre 2022

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

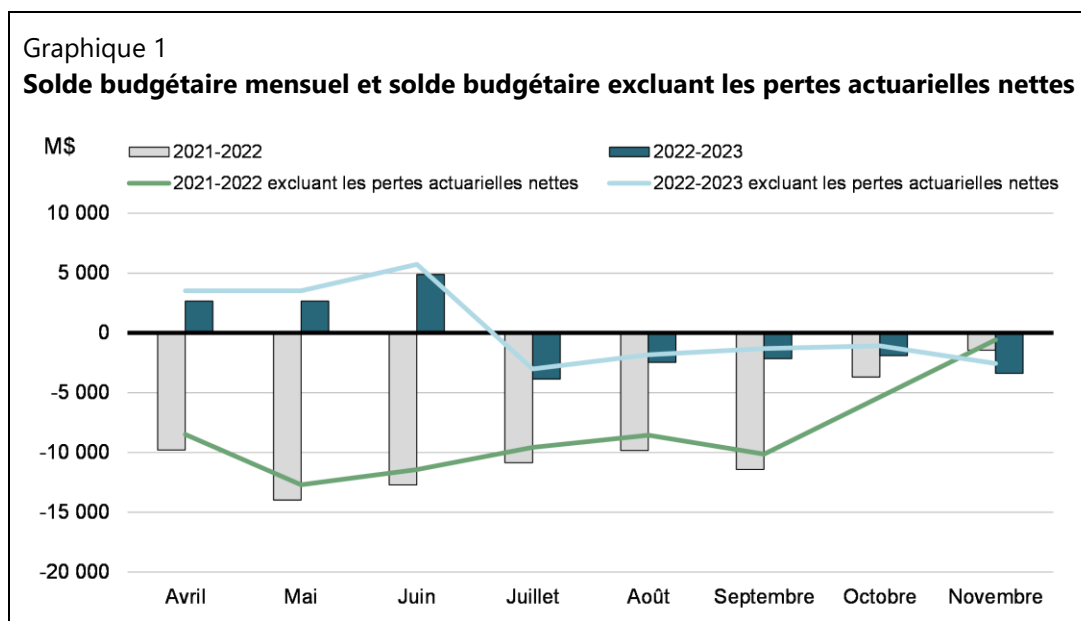
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Novembre 2022

Le mois de novembre 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 3,4 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,4 milliard en novembre 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 2,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 0,6 milliard pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à novembre 2021 :

- Les revenus ont diminué de 1,0 milliard (3,3 %).
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,2 %).
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (45,1 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Avril à novembre 2022

Pour la période d'avril à novembre de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un déficit de 3,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 73,7 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 3,0 milliards, comparativement à un déficit de 66,8 milliards pour la période d'avril à novembre 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 35,5 milliards de dollars (14,8 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus attribuable à la croissance économique et à la diminution des répercussions budgétaires et économiques de la COVID-19.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40,4 milliards de dollars (13,9 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,1 milliards de dollars (36,8 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,7 %).

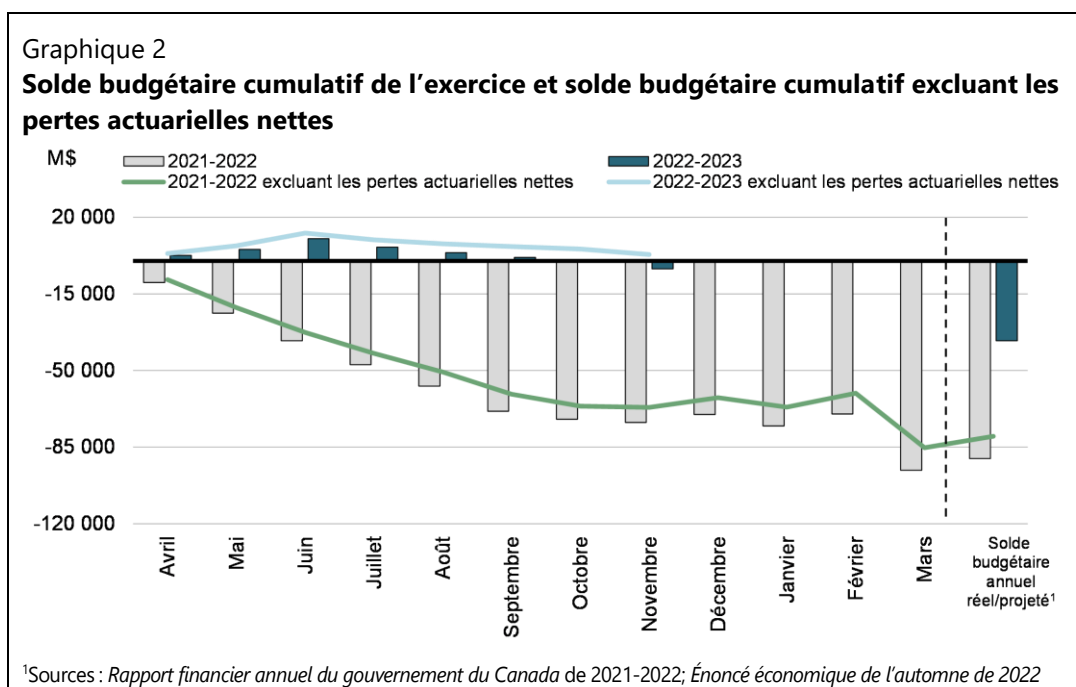


Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus	31 868	30 832	239 197	274 712
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-30 494	-30 552	-289 548	-249 180
Frais de la dette publique	-1 957	-2 839	-16 464	-22 526
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-583	-2 559	-66 815	3 006
Pertes actuarielles nettes	-860	-820	-6 880	-6 560
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-1 443	-3 379	-73 695	-3 554
Opérations non budgétaires	-2 859	-2 690	-25 742	-33 754
Ressources ou besoins financiers	-4 302	-6 069	-99 437	-37 308
Variation nette dans les activités de financement	1 095	-24 440	97 973	9 126
Variation nette de la trésorerie	-3 207	-30 509	-1 464	-28 182
Trésorerie à la fin de la période			57 926	64 080

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en novembre 2022 se sont élevés à 30,8 milliards de dollars, soit une diminution de 1,0 milliard de dollars (3,3 %) par rapport à novembre 2021.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 2,0 milliards de dollars (7,1 %) par rapport à la même période en 2021-2022, en raison du coût de la mesure visant à doubler temporairement le crédit pour la taxe sur les produits et services.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (49,3 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (13,7 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (23,4 %).

Les revenus de la période d'avril à novembre pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 274,7 milliards de dollars, en hausse de 35,5 milliards (14,8 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 28,1 milliards de dollars (13,8 %) par rapport à la même période en 2021-2022, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 pesaient sur les revenus, et en raison de la forte croissance économique observée cette année. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 24 millions de dollars pour la période d'avril à novembre, pour passer à 125 millions de dollars.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (37,5 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (12,1 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 4,4 milliards de dollars (25,5 %) en raison de l'amélioration et du retour à la normale de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des taux d'intérêt.

Tableau 2

Revenus

	Novembre			Avril à novembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	14 557	15 238	4,7	115 451	123 717	7,2
Sociétés	6 781	6 578	-3,0	40 815	54 507	33,5
Non-résidents	605	1 161	91,9	5 711	8 632	51,1
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 943	22 977	4,7	161 977	186 856	15,4
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 567	1 405	-69,2	31 473	33 449	6,3
Taxes sur l'énergie	473	581	22,8	3 526	3 778	7,1
Droits de douane à l'importation	431	500	16,0	3 628	4 387	20,9
Autres taxes et droits d'accise	507	480	-5,3	3 942	4 220	7,1
Total des taxes et droits d'accise	5 978	2 966	-50,4	42 569	45 834	7,7
Total des revenus fiscaux	27 921	25 943	-7,1	204 546	232 690	13,8
Produits issus du cadre du prix de la pollution	493	736	49,3	3 508	4 824	37,5
Cotisations d'assurance-emploi	1 113	1 265	13,7	14 056	15 759	12,1
Autres revenus	2 341	2 888	23,4	17 087	21 439	25,5
Total des revenus	31 868	30 832	-3,3	239 197	274 712	14,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de novembre 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 30,6 milliards de dollars, soit une hausse de 0,1 milliard de dollars (0,2 %) par rapport à novembre 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 0,9 milliard de dollars (8,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (16,1 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 1,2 milliard de dollars (47,9 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,5 milliard de dollars (99,6 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 24 millions de dollars (1,2 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 0,4 milliard de dollars (5,1 %), principalement en raison de la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale et des paiements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada, ainsi que de l'inclusion, en 2021-2022, du financement pour la sécurité des soins de longue durée dans les transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a augmenté de 35 millions de dollars (112,9 %). On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (10,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 0,3 milliard de dollars (108,3 %) en raison de la fin du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,6 milliard de dollars (15,4 %), principalement en raison de la baisse des provisions pour l'aide en cas de catastrophe découlant des estimations révisées.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (26,7 %), sous l'effet d'un certain nombre de facteurs, dont la hausse des charges liées aux soins de santé publique et au personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (45,1 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Pour la période d'avril à novembre de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 249,2 milliards de dollars, soit une baisse de 40,4 milliards (13,9 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 28,3 milliards de dollars (27,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,8 milliards de dollars (11,9 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 15,7 milliards de dollars (53,3 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 15,7 milliards de dollars (98,5 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,7 milliard de dollars (9,6 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (2,7 %), ce qui est principalement attribuable à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires, ainsi qu'au calendrier et à l'augmentation du financement relatif aux transferts liés au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier et le niveau de financement des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale, dans le calendrier des transferts relatifs au Fonds pour le développement des collectivités du Canada, et du montant des recouvrements en vertu de l'abattement du Québec.
- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (34,0 %), ce qui est attribuable à la hausse du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et à un changement dans la prestation de l'Incitatif, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.

- Les charges de programmes directes ont diminué de 14,8 milliards de dollars (11,8 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 19,8 milliards de dollars (100,7 %) en raison de la clôture du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,1 milliard de dollars (2,6 %), en grande partie sous l'effet de l'élimination des mesures d'intervention temporaires liées à la COVID-19, d'un paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021 et d'une diminution des provisions pour l'aide en cas de catastrophe pour l'année en cours. Ces diminutions ont été compensées en partie par une augmentation des transferts ayant trait aux peuples autochtones et de l'aide internationale en 2022-2023.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 6,0 milliards de dollars (9,2 %), ce qui est attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment la hausse des charges liées au personnel et aux soins de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,1 milliards de dollars (36,8 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,7 %).

Tableau 3

Charges

	Novembre			Avril à novembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 186	6 022	16,1	40 362	45 159	11,9
Prestations d'assurance-emploi	2 535	1 322	-47,9	29 446	13 750	-53,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	536	2	-99,6	15 907	246	-98,5
Prestations pour enfants	2 071	2 095	1,2	18 038	16 300	-9,6
Total des principaux transferts aux particuliers	10 328	9 441	-8,6	103 753	75 455	-27,3
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	28 751	30 138	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	10 316	10 625	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	13 941	14 613	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	3 189	3 314	3,9
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	688	-	-100,0	688	2 219	222,5
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	683	s.o.	2 320	1 817	-21,7
Soins à domicile et soins de santé mentale	745	133	-82,1	1 576	269	-82,9
Autres arrangements fiscaux ²	-527	-615	-16,7	-4 177	-4 875	-16,7
Total des principaux transferts aux autres administrations	7 830	7 433	-5,1	56 604	58 120	2,7
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	31	66	112,9	3 657	4 902	34,0
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada	254	-21	-108,3	19 617	-143	-100,7
Autres paiements de transfert	3 890	3 291	-15,4	40 559	39 485	-2,6
Charges de fonctionnement	8 161	10 342	26,7	65 358	71 361	9,2
Total des charges de programmes directes	12 305	13 612	10,6	125 534	110 703	-11,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 494	30 552	0,2	289 548	249 180	-13,9
Frais de la dette publique	1 957	2 839	45,1	16 464	22 526	36,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	32 451	33 391	2,9	306 012	271 706	-11,2
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	6 880	6 560	-4,7
Total des charges	33 311	34 211	2,7	312 892	278 266	-11,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

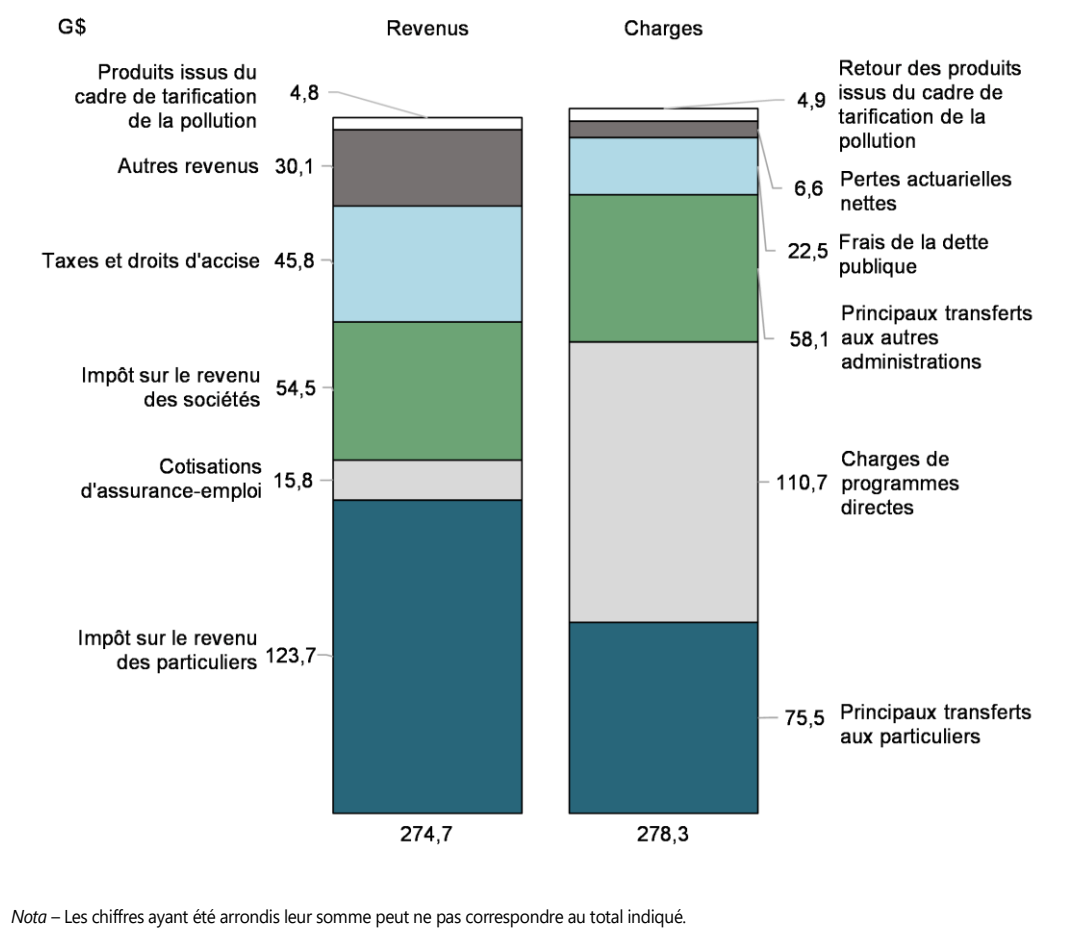
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Novembre			Avril à novembre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Paielements de transfert	22 333	20 210	-9,5	224 190	177 819	-20,7
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 928	5 611	13,9	38 579	41 670	8,0
Transports et communications	182	258	41,8	1 409	1 773	25,8
Information	42	63	50,0	301	247	-17,9
Services professionnels et spéciaux	1 400	1 669	19,2	8 683	9 576	10,3
Location	304	249	-18,1	2 502	2 662	6,4
Réparation et entretien	329	385	17,0	1 941	2 431	25,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	534	1 347	152,2	4 689	5 720	22,0
Autres subventions et charges	29	318	996,6	3 927	3 782	-3,7
Amortissement des immobilisations corporelles	401	433	8,0	3 261	3 425	5,0
Perte nette sur cession de biens	12	9	-25,0	66	75	13,6
Total des autres charges	8 161	10 342	26,7	65 358	71 361	9,2
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 494	30 552	0,2	289 548	249 180	-13,9
Frais de la dette publique	1 957	2 839	45,1	16 464	22 526	36,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	32 451	33 391	2,9	306 012	271 706	-11,2
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	6 880	6 560	-4,7
Total des charges	33 311	34 211	2,7	312 892	278 266	-11,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à novembre 2022)



Besoins financiers de 37,3 milliards de dollars d'avril à novembre 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 3,6 milliards de dollars et des besoins financiers de 33,8 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à novembre 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 37,3 milliards, comparativement à des besoins financiers de 99,4 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La diminution des besoins financiers en 2022-2023 est en grande partie attribuable à l'amélioration du solde budgétaire.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-1 443	-3 379	-73 695	-3 554
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	-1 512	-3 962	-6 871	-20 465
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	497	865	7 119	8 582
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-270	892	-8 671	-13 380
Prêts, placements et avances	-1 174	22	-16 693	-6 899
Actifs non financiers	-400	-507	-626	-1 592
Total des opérations non budgétaires	-2 859	-2 690	-25 742	-33 754
Ressources ou besoins financiers	-4 302	-6 069	-99 437	-37 308

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 9,1 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 37,3 milliards de dollars en puisant 28,2 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en haussant de 9,1 milliards la dette non échue. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de novembre 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 64,1 milliards de dollars, soit 6,2 milliards de plus qu'à la fin du mois de novembre 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	-4 302	-6 069	-99 437	-37 308
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	9 196	-21 551	124 075	8 347
Bons du Trésor ¹	-7 628	1 043	-30 676	-829
Titres au détail	-153	-	-158	-
Total des emprunts en dollars canadiens	1 415	-20 508	93 241	7 518
Emprunts en devises ¹	-318	-3 911	4 737	1 791
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	1 097	-24 419	97 978	9 309
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-2	-21	-5	-183
Variation nette dans les activités de financement	1 095	-24 440	97 973	9 126
Variation de la trésorerie	-3 207	-30 509	-1 464	-28 182
Trésorerie à la fin de la période			57 926	64 080

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a augmenté de 0,8 milliard de dollars d'avril à novembre 2022, le déficit budgétaire de 3,6 milliards de dollars ayant été compensé en partie par 0,2 milliard de dollars constatés au titre des autres éléments du résultat global et 2,6 milliards en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022 Note 8	30 novembre 2022	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	262 220	231 131	-31 089
Passifs financiers dérivés ¹	2 778	974	-1 804
Dettes portant intérêt			
Dettes non échues			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 043 989	1 052 336	8 347
Bons du Trésor	186 877	186 048	-829
Total partiel	1 230 866	1 238 384	7 518
Payable en devises	14 473	16 264	1 791
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	5 183	-183
Total de la dette non échue	1 250 705	1 259 831	9 126
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	167 666	164 565	-3 101
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	172 763	13 058
Autres passifs	7 707	6 332	-1 375
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078	343 660	8 582
Total de la dette portant intérêt	1 585 783	1 603 491	17 708
Total des passifs	1 850 781	1 835 596	-15 185
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	280 026	241 220	-38 806
Comptes d'opérations de change	104 031	121 573	17 542
Actifs financiers dérivés ¹	3 403	-	-3 403
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	207 031	214 132	7 101
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203	9 203	-
Total des actifs financiers	603 694	586 128	-17 566
Dettes nettes	1 247 087	1 249 468	2 381
Actifs non financiers	105 268	106 860	1 592
Dettes fédérales (déficit accumulé)	1 141 819	1 142 608	789

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 30 novembre 2022 comprend des gains de réévaluation de 2,6 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à novembre 2022.

² Le montant du 30 novembre 2022 inclut des gains de 0,2 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril à novembre 2022.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1^{er} avril 2022 :

Tableau 8

Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture

M\$

	Solde de clôture au 31 mars 2022¹	Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
Total des passifs	1 838 657	6 095	6 029	1 850 781
Actifs financiers				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
Dette nette	1 238 366	6 095	2 626	1 247 087
Actifs non financiers	103 873	1 395	-	105 268
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 134 493	4 700	2 626	1 141 819

¹ Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Janvier 2023